



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE -  
AVENUE DE PARIS (TROTTOIR SUD) - LOT N°1 :  
VOIRIE ET RESEAUX DIVERS, FOURNITURE ET  
POSE DE PIERRE NATURELLE, PASSE AVEC  
LA SOCIETE RAZEL**

**DÉCISION N° DM-23-172  
EN DATE DU 10 MAI 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP, le Moniteur et les marchés Online, le 22 février 2023 relatif à l'aménagement du centre-ville – avenue de Paris (trottoir sud) ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 13 avril 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société RAZEL, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société RAZEL, sise 526, avenue Albert Einstein 77555 MOISSY-CRAMAYEL cedex, représentée par Monsieur Olivier PEPIN, Chef d'Agence, le marché d'aménagement du centre-ville – avenue de Paris (trottoir sud), pour le lot n°1.

Le marché est conclu pour un montant de 1 399 721,50 € HT, soit 1 679 665,80 € TTC.

Le marché est conclu pour une durée de 7 mois à compter de l'ordre de service.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230510-Imc1H10772H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/05/2023  
Date de Publication : 10/05/2023